

Le CPAS d'Ohey recherche

A LA RECHERCHE DE PERSONNEL ?

Vous êtes une ASBL, une entreprise ou un employeur ?

Le CPAS peut vous accompagner dans le recrutement de collaborateurs motivés grâce à des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable.

DEUX PARTENARIATS POSSIBLES :

ARTICLE 60 §7

Le travailleur est engagé par le CPAS et mis à votre disposition. En contrepartie, vous versez une participation financière mensuelle au CPAS.

ARTICLE 61

Vous engagez directement le travailleur au sein de votre structure. Le CPAS intervient alors financièrement en prenant en charge une partie des coûts salariaux.

Dans les deux cas, vous bénéficiez :

- d'un renfort pour votre activité ;
- d'un accompagnement personnalisé tout au long du contrat ;
- d'un interlocuteur privilégié au sein du CPAS ;
- de l'opportunité de former un futur collaborateur selon les besoins de votre structure

La clé de la réussite repose sur une collaboration active entre l'employeur, le travailleur et le CPAS, afin de favoriser l'acquisition de compétences professionnelles et transversales menant à un emploi durable.

Et si votre prochain collaborateur se trouvait parmi les talents que nous accompagnons ?

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir les possibilités de partenariat adaptées à votre structure.

Téléphone : 085/611.991

Mail : info@ohey.be